

# LE DEVOIR

# Environnement

Les Phénix



### Industrie environnementale

Il faut cesser de voir «les dépenses en environnement comme une hypothèque et un handicap plutôt que comme un investissement positif sur la qualité du milieu et de la vie».

Page 3



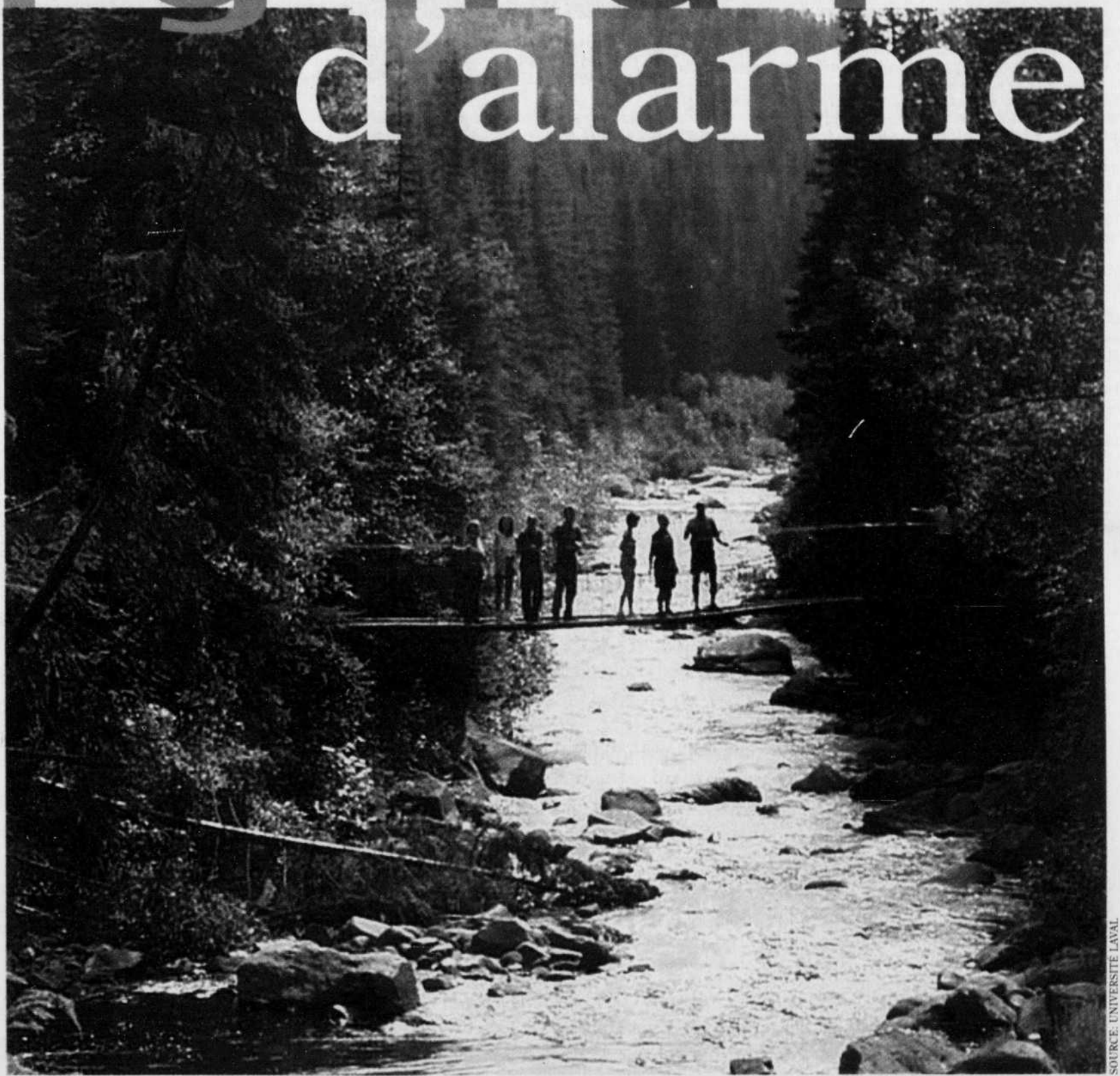
### Lauréats des Phénix

Ils témoignent d'une volonté dans la société civile de protéger et préserver pour l'avenir un environnement de qualité.

Page 4

# Signal d'alarme

Une qualité  
environnementale  
suppose  
une législation  
stricte



Forêt Montmorency



D'un côté, la publicité gouvernementale et l'imagerie populaire: le Québec est le pays de la nature où il fait bon séjourner et vivre. Les espaces sont vastes, les cours d'eau abondent et les activités de plein air sont possibles sur tout le territoire.

De l'autre côté, les défenseurs de l'environnement et les intervenants industriels: les politiques de gestion des espaces sont inefficaces et le Québec court vers la catastrophe quand il est question de stratégies environnementales.

Des faits. Et ils tracent un portrait peu reluisants. Parlons de main-d'œuvre: l'industrie québécoise de l'environnement ne compte aujourd'hui que pour 0,4 % de l'ensemble de la main-d'œuvre en regard de 0,6 % en 1993, 3000 emplois ayant disparu en cinq ans, soit 20 % de la masse totale. Pour le secteur industriel, les statistiques ne sont pas meilleures, 12 % des 850 entreprises dénombrées en 1995 n'étant plus en activité. En recherche et développement, en comparaison des 50 à 60 millions de dollars investis annuellement entre 1990 et 1996, aujourd'hui, ce sont quelques millions de dollars seulement qui y sont consacrés. La seule consolation que l'on puisse s'accorder devant une telle démobilitation est de se dire que les Québécois démontrent la même inconscience que les autres citoyens nord-américains. En Amérique du Nord, de prioritaire qu'il était encore en 1996, l'environnement est passé au 12<sup>e</sup> rang des préoccupations quotidiennes.

Un tel laisser-aller a plusieurs causes. Entre investir dans un hôpital et une école ou financer une qualité de vie qui suppose un engagement de tous, il semblerait que le discours politique a tranché. «Socialement, les gouvernements et la majorité des entreprises voient encore les dépenses en environnement comme une hypothèque et un handicap plutôt que comme un investissement positif sur la qualité du milieu et de la vie», dira ainsi Manon Laporte, P.D.G. du Centre pour l'avancement des technologies environnementales. Il y a plus grave encore, selon Louis Archambault, membre fondateur de la Grappe de développement des industries de l'environnement, car «on fait du surplace en matière d'environnement au Québec. Le résultat est simple: nos parts de marché à l'étranger diminuent sans cesse et on risque de se faire dépasser ici même par des technologies

concurrentes. Du point de vue technologique, le Québec n'a plus d'avantage concurrentiel en environnement.»

### Agir

Devant un tel état de faits, des actions s'imposent. Il y a incurie gouvernementale. Sans législation appropriée, qui suppose des obligations imposées et des réglementations strictes, il est impossible de croire à une amélioration de la situation. Pour le comprendre, il suffit de s'imaginer comment dans une ville il serait impossible de circuler et de stationner si on s'en remettait au seul bon vouloir des citoyens pour régir la vie urbaine. Comment d'ailleurs décrire nos sociétés si la taxation et l'impôt sur le revenu étaient de nature volontaire: toute justice sociale deviendrait sûrement utopique. La conservation d'une qualité de l'environnement dans toute société où le droit à la consommation a priorité sur les devoirs des citoyens passe nécessairement par un cadre législatif qui rejoint toutes les personnes, tant physiques que morales.

Constatant une situation qui se dégrade, des voix s'élèvent. L'Union des producteurs agricoles dénonce ainsi le laxisme dont témoigne la Commission de la protection du territoire agricole; des Walkerton pourraient apparaître au Québec, si des mesures draconiennes ne sont pas adoptées. Ailleurs, des citoyens, en Estrie ou en Montérégie, demandent la protection des sols et des plans d'eau.

Et des gens agissent. Né d'un partenariat étroit entre les secteurs privé et public, le concours des Phénix de l'environnement remettait ses 17 prix et accueillait deux nouveaux membres dans son cercle exclusif le jeudi 31 mai dernier. L'entreprise vise à souligner que des citoyens, des corporations, tant privées que publiques, des organismes ont toujours à cœur la qualité de vie. Ils se sentent souvent mal soutenus. Mais ils ne cessent d'agir. Car c'est l'avenir de tous qui est en jeu. Tous y gagnent si la nature au Québec conserve ses droits d'existence. Il ne suffit pas de dire l'importance d'un environnement naturel au Québec, il faut l'imposer comme cadre de vie au quotidien.

Normand Thériault

### PHÉNIX

Édith Smeesters  
Page 2

Jean-Guy Dépôt  
Page 6

Le cercle  
Page 8

### INITIATIVES

Réglementation  
Page 5

UPA  
Page 6

Zéro Déchet  
Page 8

## • ENVIRONNEMENT •

Cercle des Phénix

# Une pionnière de l'écologie populaire

## Édith Smeesters a adopté la nature québécoise

Belge d'origine, Québécoise par choix, elle est aujourd'hui accueillie dans le Cercle des Phénix. Son combat actuel: la lutte contre les pesticides.

RÉGINALD HARVEY

Dès son enfance, Édith Smeesters a vécu entourée de nature. Belge d'origine, elle a donc choisi, peu de temps après son arrivée au Québec il y a quelque 30 ans, d'installer ses pénates sur la Rive Sud de Montréal; là où comme dans bien des endroits de sa terre d'adoption les espaces verts ne manquent pas. À partir de cette époque, elle est devenue une pionnière de l'écologie populaire au Québec par son action et par son rayonnement sur le milieu environnemental de la Montérégie.

Professeur de biologie dans son pays, Mme Smeesters a utilisé ses talents de pédagogue pour se transformer en une animatrice de premier plan en matière de respect et de valorisation de l'environnement. Sous son impulsion, des parcs ont retrouvé une nouvelle vitalité, des sites urbains ont davantage épousé les contours des paysages et le recyclage s'est étendu à toute la région. Femme d'idées et de conviction, elle a inspiré son entourage et elle s'est entourée d'une équipe qui l'a soutenue, notamment sur le plan administratif, dans la réalisation de projets créateurs de 800 emplois et d'une valeur de 20 millions de dollars. Aujourd'hui, la nouvelle membre du Cercle des Phénix livre un ardent combat contre les pesticides à l'échelle de tout le Québec.

### Enfance et formation

Dans un pays à forte densité de population, Édith Smeesters a tout de même eu la chance de grandir en banlieue de Bruxelles sur des terrains de 22 000 pieds carrés. Cadette d'une famille de neuf enfants, elle a passé ses vacances dans les Ardennes où elle a cultivé le goût de la nature que ses frères et sœurs l'ont aidée à

développer. «Tous les jours, on faisait des excursions de deux à trois heures dans la nature. L'un s'intéressait aux fleurs, l'autre aux champignons, de telle sorte que j'avais plein de professeurs pour m'enseigner toutes sortes d'affaires. C'était l'essentiel de nos vacances», se rappelle-t-elle.

Fille d'un médecin, elle a plus tard choisi de se diriger vers la biologie. «Je n'avais pas envie de poursuivre de longues études, mais l'intérêt pour la science était bien présent dans la famille puisque deux de mes frères se destinaient eux aussi à la médecine. J'ai adoré ces études de bio pendant lesquelles on passait notre temps à faire des excursions et à être constamment sur le terrain. Si j'avais à exécuter un travail qui exigeait que je sois enfermée, ce serait pour moi l'enfer», laisse-t-elle savoir au sujet de ses choix professionnels. Finalement, elle est devenue professeur de biologie, une profession qu'elle a exercée dans son pays natal.

### Le cheminement québécois

Quelque temps après s'être installée au Québec, elle a décidé de cesser de travailler dans le milieu des années 70 au moment où elle était devenue mère de quatre enfants. Elle s'est alors engagée socialement en devenant membre de la Société d'horticulture de Saint-Bruno dont elle assumera la présidence deux ans plus tard.

À ce titre, ses expériences de terrain l'ont vite amenée à constater que les membres de la Société étaient littéralement envahis par les nombreux produits chimiques mis à leur disposition sur le marché: «Pour chaque sorte d'insecte, il existait un produit spécifique à la destruction de ce dernier. Au même moment, j'ai connu des amis qui possédaient des jardins biologiques. J'ai alors beaucoup appris auprès



Édith Smeesters préside aujourd'hui la Coalition provinciale pour les alternatives aux pesticides. «C'est mon nouveau cheval de bataille et le but à atteindre c'est d'empêcher les gens de pulvériser des pesticides en milieu urbain», explique-t-elle.

SOURCE PRIX PHÉNIX

de ces gens qui avaient les deux mains dans la terre. C'est là que j'ai découvert qu'il y avait facilement moyen de cultiver un jardin sans recourir à des produits chimiques». Une militante en faveur de l'environnement était née. Son goût pour l'enseignement est remonté à la surface et elle a commencé à prononcer des conférences. «Quand je sais quelque chose que les autres ignorent, mon but c'est de leur transmettre ces connaissances et de les convaincre de mes acquis», dit-elle à ce sujet.

En 1986, elle fonde le mouvement Nature-Action en compagnie de citoyens de Saint-Bruno désireux de trouver des solutions alternatives à l'usage des pesticides. Cet organisme s'est à ce moment-là lancé dans la réalisation de projets de re-naturalisation de parcs

urbains et dans l'organisation de campagnes d'embellissement dans le secteur de cette ville.

Grâce à l'obtention d'une première subvention, Nature-Action fera transformer deux parcs de la municipalité, ceux du Ruisseau et du Village, de façon à leur rendre une apparence plus naturelle en lien avec la présence du parc provincial situé dans les environs. L'opération sera couronnée de succès et plusieurs villes des alentours s'en inspireront. «L'idée de départ, c'était de ramener la nature en ville. Ce projet a donné naissance à plein d'autres réalisations. On s'est alors aperçu qu'il n'était pas si compliqué de trouver des subventions et, dans ce but, on a nommé un gestionnaire de projets qui s'est chargé de recueillir d'autres sommes d'argent», explique Édith Smeesters. C'était parti!

der treize municipalités. De la sorte, nous avons acquis une précieuse expertise sur l'arboriculture et sur la stabilisation des berges, de telle sorte que nous sommes maintenant vraiment multidisciplinaires», fait-elle valoir. En plus de profiter de subventions, Nature-Action remplit maintenant des mandats pour diverses municipalités.

### Au tour des pesticides

Édith Smeesters préside aujourd'hui la Coalition provinciale pour les alternatives aux pesticides. «C'est mon nouveau cheval de bataille et le but à atteindre c'est d'empêcher les gens de pulvériser des pesticides en milieu urbain», informe-t-elle. Au Québec, il se pulvérise plus de pesticides au mètre carré sur une pelouse que dans un champ de maïs. «Il va falloir travailler très fort sur le mythe de la pelouse parfaite et du syndrome du pissenlit. Je souhaite que d'ici quelques années les gens qui n'ont pas de pissenlits sur leurs pelouses se sentent coupables», ironise la présidente.

Madame Smeesters est l'auteur du livre *Pelouses et couvresols*, paru récemment aux Éditions Broquet. Elle souligne que le travail d'équipe qui a servi à la publication de cet ouvrage s'est étalé sur une période de vingt ans. Il s'agit de la réalisation dont elle est la plus fière: «Ce livre reflète bien ce que j'essaie de mettre en application depuis longtemps, à savoir penser globalement et agir localement. Presque tout le monde est conscient aujourd'hui des problèmes environnementaux engendrés par l'homme, mais aussi longtemps que nous ne commencerons pas à modifier nos habitudes quotidiennes et à éliminer les produits toxiques à l'intérieur et autour de la maison, nous n'arriverons pas à renverser la vapeur.»

Madame Smeesters ne s'en cache pas, elle déteste tout l'aspect financier et bureaucratique inhérent au fonctionnement de Nature-Action: «Je suis plutôt la personne créative qui possède des idées plein la tête». Voilà notamment pourquoi elle s'est entourée d'une équipe sous la responsabilité d'un directeur général. L'organisme accueille dans ses rangs une vingtaine de personnes à plein temps et il est devenu une véritable petite entreprise. «À la suite de la crise du verglas, nous avons obtenu des subventions très importantes pour ai-

### ENVIRONNEMENT

LES PRIX PHÉNIX

CE CAHIER SPÉCIAL

EST PUBLIÉ PAR LE DEVOIR

Responsable NORMAND THÉRIAULT

ntheriault@ledevoir.ca

2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3M9.Tél.: (514) 985-3333 [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)

FAIS CE QUE DOIS

La question environnementale se pose avec de plus en plus d'acuité. Parmi les sujets les plus brûlants d'actualité, la lutte contre les grands bouleversements climatiques, la gestion prudente et respectueuse de l'un de nos plus beaux patrimoines collectifs, l'eau, la protection des sols, la saine gestion de nos matières résiduelles de même que la conservation de notre diversité biologique sont des exemples des grands enjeux auxquels nous devons porter une attention accrue.

Si la recherche des solutions véritables passe par une information juste et des débats éclairés, elle s'appuie tout aussi essentiellement sur l'action et la vigilance de tous.

C'est pourquoi je salue avec une grande fierté les initiatives et les réalisations exemplaires de tous les participantes et les participants aux Phénix de l'environnement 2001.

Je félicite très chaleureusement les gagnantes et les gagnants ainsi que les nouveaux membres du Cercle des Phénix pour leur contribution remarquable et leur précieux engagement dans la protection de nos ressources naturelles et de nos milieux de vie.

Je les encourage à poursuivre ces efforts diversifiés grâce auxquels nous pourrions accroître notre capacité d'agir et orienter résolument notre collectivité sur la voie de la protection de l'environnement et du développement durable.



*André Boisclair*

ANDRÉ BOISCLAIR

Ministre de l'Environnement  
et leader adjoint du gouvernement

Québec   
Ministère  
de l'Environnement

### CENTRE PATRONAL DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC

CPEQ

Le développement durable à l'oeuvre

Michael Cloghesy, président

640, rue St-Paul Ouest, bureau 206, Montréal (Québec) H3C 1L9

Téléphone: (514) 393-1122

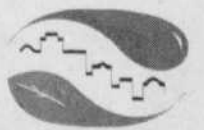
Télécopieur: (514) 393-1146

Site Internet: [www.cpeq.qc.ca](http://www.cpeq.qc.ca) Courriel: [cpeq@generation.net](mailto:cpeq@generation.net)

### Chaire d'études sur les écosystèmes urbains

[www.eco-urb.uqam.ca](http://www.eco-urb.uqam.ca)

UQAM



Sous la direction de Michel Labrecque

### L'ARBRE2000 THE TREE

Sous la direction de Michel Labrecque

iq

COLLECTIF DE RECHERCHE EN BIOLOGIE VÉGÉTALE

Collection  
Collectif376 pages  
65 \$

iq

ISABELLE QUENTIN ÉDITEUR

# • ENVIRONNEMENT •

Industrie environnementale

## Utiliser le savoir-faire québécois

Le Québec compte pour 2,5 % du marché mondial

Il faut cesser de voir «les dépenses en environnement comme une hypothèque et un handicap plutôt que comme un investissement positif sur la qualité du milieu et de la vie». Manon Laporte, de Enviro-Accès, déplore le peu de cas que l'on fait d'une industrie pourtant en pleine croissance. Portrait de l'industrie de l'environnement du Québec.

MARC-ANDRÉ CÔTÉ

Faudrait-il appuyer la mise en œuvre de nouveaux règlements environnementaux, accroître le financement gouvernemental pour la recherche et l'exportation, ou encore assurer la diffusion d'une information environnementale auprès de la population?

Pour Manon Laporte, pdg du Centre pour l'avancement des technologies environnementales (Enviro-Accès), la réponse est un retentissant oui.

Malgré toute la bonne volonté du milieu québécois de l'environnement, il y a encore loin de la coupe aux lèvres. Cette industrie pleine de promesses, expérimente un passage à vide. «On vient d'apprendre que le ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC) n'a pas retenu l'environnement comme une de ses priorités dans le développement économique. C'est une façon détournée de dire que cette industrie n'a pas de potentiel économique, ce qui est une grave erreur», pense Mme Laporte.

### Une industrie en croissance

Née au début des années 1990, l'industrie profitait d'un taux de croissance d'environ 10 % par année. Mais, entre 1995 et 1997, le secteur a connu une décroissance importante de 5,4 %. Ce ralentissement surprend d'autant plus que l'industrie a poursuivi sa croissance ailleurs au Canada. Manon Laporte souligne que le secteur fait vivre près de 20 000 personnes au Québec. La moitié des entreprises québécoises comptent moins de dix employés, mais 15 % d'entre elles comptent plus de cinquante employés.

La diminution des revenus au Québec serait attribuable à la fin des grands chantiers et à la baisse d'investissements majeurs de programmes d'infrastructures comme le Programme d'assainissement des eaux du Québec (PAEQ). La répartition des affaires de l'industrie québécoise est la suivante: 75 % sur le marché interne, 21 % ailleurs au Canada et 4 % hors Canada. Contrairement aux autres provinces qui ont de fortes augmentations, le Québec connaît des baisses constantes.

L'industrie de l'environnement au Québec tire

ses revenus principalement de la vente de biens (57 %), puis des services rendus (43 %). Rappelons qu'environ 20 % de l'industrie repose sur la fabrication de produits manufacturiers et 80 % sur l'offre de services (distributeurs, laboratoires, recherches et développement, experts-conseils, services d'exécution).

Le Comité sectoriel de la main-d'œuvre en environnement (CSMOE) a réalisé en 1999 un recensement auprès de 1400 entreprises et en a identifié 740 dont l'activité principale consiste à produire des biens et des services en environnement pour des fins commerciales. Les entreprises ont été contactées par un agent de recherche du CSMOE entre mai et juin 1999.

La majorité des entreprises de l'industrie de l'environnement sont des services d'exécution (36 %) ou des experts-conseils (23 %). Plusieurs sont dans la catégorie manufacturier (22 %) ou distributeur d'équipement (13 %). C'est en R&D que le nombre d'entreprises est le moins élevé (1 %), suivi des laboratoires (5 %); sans égard aux activités principales des entreprises, ce sont les services d'experts-conseils (90 %), les services d'exécution (71 %) et manufacturiers (31 %), en plus de la distribution (28 %), qui sont dans l'ordre les activités les plus pratiquées au Québec.

Très peu d'entreprises (moins de 1 %) ont déclaré avoir, en plus de leurs activités principales, des activités de laboratoire. Ces dernières sont donc presque exclusivement exécutées à l'externe par des organismes spécialisés.

### Une affaire de milliards

Avec un chiffre d'affaires global de 2,5 milliards de dollars US, les entreprises du Québec comptent pour 22 % du marché canadien de l'environnement, marché qu'on évalue à 12 milliards de dollars US. Cela constitue 2,5 % des 500 milliards de dollars US dépensés dans le secteur de l'environnement à l'échelle planétaire.

Le marché mondial de l'environnement est un marché en pleine évolution et il est difficile d'en mesurer l'importance. Les chiffres diffèrent selon les sources. Une définition plus ou moins large de l'industrie de l'environnement explique les différences d'évaluation. Un groupe d'experts l'a estimé en 1998 à près de 500 milliards de dollars US. Le marché canadien représenterait 2,5 % du marché mondial, conservant une croissance de 2,5 % par année. Statistique Canada l'évalue en 1997 à 11,5 milliards de dollars CAN avec une croissance depuis 1995 qui serait plutôt d'environ 5 % par année.

L'industrie de l'environnement du Québec est stratégique au moment où les sociétés s'engagent de plus en plus concrètement dans le sens du développement durable. «Cette industrie est à la jonction



SOURCE CASCADES INC.

Cascades inc., de Lachine, a remporté un Phénix cette année en tant qu'entreprise de tri et de récupération et de recyclage.

de l'économie et de l'environnement, non seulement par les entreprises et les emplois qu'elle contribue à créer, mais aussi par les développements qu'elle entraîne dans l'ensemble des secteurs industriels», dit Manon Laporte.

Pour elle, l'introduction de stratégies de gestion environnementale dans les activités industrielles et le passage graduel à des techniques et des procédés propres conduisent à des entreprises plus efficaces et plus rentables sur les plans environnemental, économique et social.

### Concertation des intervenants

Mais pour effectuer ce virage dans la modernité, l'industrie environnementale avait besoin de fournir ses armes. La stratégie 2001-2005 de développement de l'industrie québécoise de l'environnement est le résultat d'une large concertation des principaux acteurs de l'industrie pour établir un diagnostic de la situation actuelle, pour identifier les axes prometteurs de développement et pour choisir les priorités.

Cette démarche a été soutenue par un Comité de développement de l'industrie de l'environnement mis sur pied à l'initiative du ministère de l'Industrie et du Commerce du gouvernement du

Québec. Ce Comité, dont les travaux ont été coordonnés par Enviro-Accès, a réuni des organismes du secteur privé, des associations environnementales et des représentants de ministères et d'organismes environnementaux.

Dans un premier temps, un profil actualisé de l'industrie de l'environnement a été tracé par le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'environnement (CSMOE). Un état de situation a été établi, en collaboration avec des représentants des divers secteurs d'activités de l'industrie de l'environnement. Cette étape de départ des travaux a été réalisée à partir d'une analyse exhaustive de plusieurs centaines de documents, des entrevues de fond auprès d'une douzaine de personnes-ressources du milieu, ainsi que par une validation des renseignements auprès de cinq comités industriels. L'état de situation a servi à produire le document de référence pour la consultation de l'industrie de l'environnement.

### Experts de l'eau et des sols

L'industrie québécoise de l'environnement est reconnue pour son expertise, notamment dans les secteurs de l'eau et des sols, selon Mme Laporte. «Ses compétences sont aussi appliquées dans les domaines de la gestion environnementale et du développement de technologies de pointe utilisées au Québec et ailleurs dans le monde. La réputation de certains de ses chercheurs et experts dépasse maintenant les frontières du Québec», explique-t-elle.

Au Québec d'abord, puis en exportant son savoir-faire et ses produits ailleurs dans le monde, elle saura ainsi jouer son rôle de levier du développement durable dans la stratégie industrielle du Québec et de pilier environnemental de la nouvelle économie du savoir. Mais faut-il encore qu'il y ait une volonté politique sérieuse, argue Mme Laporte.

Malgré tout cet optimisme, l'industrie québécoise reste dépendante d'une réglementation environnementale qui s'avère désuète dans plusieurs secteurs; le niveau réglementaire du Québec a pris du retard par rapport à celui des provinces et des pays voisins avec qui il peut être comparé. Sur le plan financier, les ressources de l'industrie sont insuffisantes et compromettent la capacité pour les entreprises d'être compétitives sur le marché international. La faiblesse du marché local ne donne d'ailleurs pas aux entreprises la marge de manœuvre pour faire la démonstration de leur expertise et investir en vue d'accéder aux marchés d'exportation.

«Socialement, les gouvernements et la majorité des entreprises voient encore les dépenses en environnement comme une hypothèque et un handicap plutôt que comme un investissement positif sur la qualité du milieu et de la vie», conclut Mme Laporte.

L'Union des producteurs agricoles félicite les récipiendaires agricoles des Phénix de l'environnement 2001



Les 4000 productrices et producteurs membres des clubs-conseils en agroenvironnement  
Catégorie « Éducation et sensibilisation »

La ferme Bicoise  
(production laitière, Bio)

Catégorie « Savoir-faire en matière de développement durable »

La ferme Le Crépuscule  
(production biologique, Yamaohiche)

Catégorie « Préservation, conservation et utilisation durable de la biodiversité des milieux »

UPA



Message du ministre d'État aux Régions et ministre de l'Industrie et du Commerce, Monsieur Gilles Baril

Les entreprises québécoises, tant privées que publiques, sont de plus en plus sensibilisées aux questions environnementales dans leurs efforts de développement industriel et économique.

Un grand nombre d'entreprises de l'industrie de l'environnement ont mis au point des produits ou procédés innovateurs et des technologies de pointe. Plusieurs d'entre elles ont du succès sur les marchés étrangers. D'autres ont investi d'importantes ressources humaines et financières dans l'utilisation de ces produits, procédés et technologies pour assurer la sauvegarde de l'environnement. C'est tout à leur honneur.

À titre de ministre d'État aux Régions et ministre de l'Industrie et du Commerce, je suis fier de participer à ce concours et de rendre hommage aux deux nouvelles personnalités qui se joignent au Cercle des Phénix.

Travaillons ensemble à faire du Québec une société où de plus en plus d'acteurs industriels et économiques, voués à la protection de l'environnement, travailleront en faveur du développement durable.

Gilles Baril

Québec

## • ENVIRONNEMENT •

Phénix de l'environnement

# Les tenants du développement durable

«Une nette volonté de la part de la société civile de protéger et de préserver l'environnement.» Louise Roy, présidente du jury des Phénix, trace un bilan positif. Saisir l'occasion offerte pour évaluer les initiatives en terre québécoise.

## Lauriers pour 17 initiatives

PIERRE VALLÉE

Chaque printemps depuis maintenant quatre ans, le concours Les Phénix de l'environnement récompense les organisations, les entreprises et les individus qui se sont démarqués par leurs actions en faveur de la protection et la conservation de l'environnement et du développement durable. Lors du gala annuel qui a eu lieu le 31 mai dernier, 17 lauréats ont reçu un prix Phénix de l'environnement. Pour Mme Louise Roy, présidente de l'Institut de gestion participative et présidente du jury, cette année s'est révélé un excellent cru: «D'une part par l'éventail fort intéressant des projets qui nous ont été soumis, mais ensuite parce que cela démontre une nette volonté de la part de la société civile de protéger et de préserver l'environnement.»

La moisson avait été abondante cette année. Pas moins de 218 projets ont été étudiés par les membres du jury. De ce nombre, on a retenu 51 finalistes et on a attribué 17 prix Phénix dans cinq catégories.

### Préservation, conservation et utilisation durable de la biodiversité des milieux

Dans cette catégorie, on compte quatre lauréats. La Forêt Montmorency — Université Laval, Sainte-

Foy a été récompensée pour ses actions en vue de la protection et de la conservation de la biodiversité. Cette forêt de 7000 hectares est gérée par l'université Laval depuis 1964. Cet espace unique est une expérience à grande échelle d'un modèle de forêt boréale habitée et exploitée et constitue un bel exemple de la conservation de la biodiversité.

Pas moins de 218 projets ont été étudiés par les membres du jury, cette année

La Ferme Le Crépucule, de Yamachiche, a remporté le Phénix pour ses actions afin de minimiser l'impact de ses activités sur la biodiversité des milieux naturels. Depuis dix ans, cette entreprise agricole de production animale, certifiée biologique, a innové en adoptant plusieurs concepts de production agricole respectueux de l'environnement: fertilisation à partir de compost, conception écologique des bâtiments, ventilation naturelle, etc.

En ce qui concerne la restauration de la biodiversité d'un habitat naturel ou l'aménagement écologique d'un milieu urbain, le lauréat est la

Corporation P.A.R.C. Bas-Saint-Laurent et Ville de Rivière-du-Loup. Organisme à but non lucratif, P.A.R.C a réalisé pour la Ville de Rivière-du-Loup un aménagement écologique de 50 hectares au cœur de la ville, le parc des Chutes. C'est aussi une façon ingénieuse de développer l'écotourisme dans le décor d'une chute de 33 mètres, d'une forêt mixte et

d'une centrale hydroélectrique centenaire.

En tant qu'individu ou organisme à but non lucratif, le gagnant du Phénix est le Projet Rescousse, de Verdun. Grâce aux efforts de deux biologistes, cet organisme a associé la Fondation de la faune du Québec et les Brasseries RJ afin d'identifier et de financer des projets pour la sauvegarde des espèces menacées, dont entre autres, le chevalier cuirvé. Le dernier exploit est l'obtention d'un financement de 1 200 000 \$ pour la construction d'une passe migratoire au barrage Saint-Ours.

### La mise en valeur des matières résiduelles

Cascades inc., de Lachine, a remporté un Phénix en tant qu'entreprise de tri et de récupération et de recyclage. Une des premières papeteries canadiennes à s'engager dans la récupération et le recyclage des papiers, cartons et plastiques, Cascades inc. est devenu aujourd'hui le plus important fabricant de produits recyclés au Canada.

Marinard Biotech, de Rivière-au-Renard, a été récompensé pour avoir mis en place un programme de réduction de ses résidus. S'associant à des chercheurs, cette entreprise de production de crevettes a réussi à éliminer 95 % de ses résidus, produisant du même coup 60 tonnes métriques de chitosane dont la majorité est présentement utilisée à l'usine de traitement des eaux usées de Gaspé, comme substituts aux produits chimiques traditionnels. Les débouchés pour la chitosane sont nombreux et s'étendent aux domaines pharmaceutique, cosmétique et biomédical.

La Ville de Montréal a remporté un Phénix en tant que municipalité ayant implanté un programme de récupération s'adressant à sa population. La campagne *Recycler, un jeu d'enfant* a permis une augmentation de 36 % de la masse des matières recyclables que les Montréalais ont déposées dans leurs bacs verts.

En tant qu'individu ou organisme à but non lucratif, le prix est



SOURCE PRIX PHÉNIX

Organisme à but non lucratif, P.A.R.C a réalisé pour la Ville de Rivière-du-Loup un aménagement écologique de 50 hectares au cœur de la ville, le parc des Chutes.

allé à Moisson Montréal inc., de Saint-Laurent. Cet organisme reçoit chaque jour entre 60 et 80 tonnes de surplus agroalimentaires qu'il distribue à 275 organismes humanitaires, rejoignant mensuellement 165 000 individus ou familles en difficulté. Moisson Montréal a récemment conclu une entente avec Kraft Canada pour la récupération de produits alimentaires endommagés.

### Le savoir-faire en matière de développement durable

La Ville de Saint-Bruno-de-Montarville a gagné le Phénix en tant que municipalité ayant mis en place un système de gestion environnementale. Des les années soixante, la ville de Saint-Bruno-de-Montarville amorce un virage vert. En 1997, elle se dote d'un Plan directeur de gestion intégrée des déchets et de l'environnement.

Le Phénix pour une entreprise ou un centre de recherche ayant conçu ou développé des produits ou procédés novateurs en environnement a été remporté par la

Chaire industrielle CRSNG en assainissement et gestion des sites, de Montréal. Cette unité de recherche de l'École polytechnique a mis au point les logiciels SITE, des logiciels d'évaluation de potentiel d'atténuation naturelle des contaminants dans l'eau souterraine et le sol. C'est une importante percée technologique dans le domaine des outils de gestion environnementale.

Biogénie S.R.D.C. inc., de Sainte-Foy, a reçu le Phénix de l'entreprise exportatrice de produits, de technologies ou de savoir-faire liés à la protection de l'environnement. Grâce à un bioprocédé de traitement de sol contaminé, la Biopile, l'entreprise est en mesure de traiter des contaminants réfractaires à la biodégradation dans des projets de grandes envergures *in situ* ou *ex situ*. Biogénie réalise présentement 50 % de ses projets à l'étranger.

La Ferme Bicoise inc, Le Bic a été honoré en tant qu'entreprise des secteurs primaire ou secondaire ayant utilisé des procédés ou des technologies pour améliorer sa performance environne-

mentale. Les fumiers constituent une des principales sources de pollution agricole. Comme solution, la Ferme Bicoise a mis en place le système de traitement BIOSORMD qui permet un meilleur contrôle des procédés de dégradation biologique de la matière organique.

### L'éducation et la sensibilisation

Les Clubs-conseils en agroenvironnement de Longueuil ont remporté le Phénix en tant que média, municipalité, entreprise ou institution. Ces clubs-conseils — on en compte 74 au Québec regroupant 4000 membres — sont des associations de producteurs agricoles dont l'objectif est de favoriser le développement durable dans leurs entreprises en adoptant des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

Le projet Rivière du Nord de l'École secondaire Frenette de Saint-Jérôme a reçu un Phénix en tant qu'établissement d'enseignement des niveaux primaire et secondaire. Depuis cinq ans, un groupe de cette école secondaire travaille à un projet pour sauvegarder la rivière du Nord. Entièrement réalisé par les étudiants, ce projet se veut un bilan de santé de l'eau selon les paramètres physiques, chimiques et biologiques.

Le Phénix pour un organisme, association, institution ayant réalisé une action de concertation ou organisé un colloque, un projet de formation ou un autre événement est allé au Comité de restauration de la rivière Etchemin, de Saint-Léon-de-Standon. Ce comité, formé en 1993 pour redonner à la rivière son caractère et sa richesse écologique, a mis en branle plusieurs actions afin de susciter l'adhésion de tous les secteurs de cette population urbaine, agricole et de villégiature. Mentionnons, entre autres, un vaste mouvement visant la signature de contrats d'engagement personnel en faveur de la rivière.

VOIR PAR F 5: LAURIERS

Pour les

# BONS DÉBARRAS

Montréal, municipalité récipiendaire du PHÉNIX DE L'ENVIRONNEMENT 2001 dans la catégorie «Mise en valeur des matières résiduelles»

les **ECO-CENTRES** sont là !

Apportez à l'Éco-centre le plus près de chez vous les objets et matières dont vous voulez vous débarrasser. Apportez également une preuve de résidence!

**Du 13 mai au 2 septembre inclus**

Du lundi au vendredi	9 h à 18 h
Samedi	9 h à 17 h
Dimanche et jours fériés	12 h à 17 h

Bois, peint ou réutilisable, béton, asphalte, brique ou terre non contaminée... Métal, incluant gouttières ou jantes de pneus! Matériaux de construction usagés, toilettes, lavabos. Appareils électro-ménagers, petits et gros, meubles et luminaires, ordinateurs très obsolètes, vieilles cartouches d'imprimante et autres encombrants indésirables, mais recyclables ou réutilisables. Pneus, vélos, poussettes, trotinettes, lunettes... et bien sûr, les résidus verts (feuilles, branches, sapins, foin) qui seront transformés en copeaux ou compost! Le papier, le carton, le plastique, le verre et les contenants recyclables... Et apportez vos résidus domestiques dangereux!

**RENSEIGNEZ-VOUS :**

Eco-centre de l'Acadie  
1200, boul. Henri-Bourassa Ouest  
(514) 872-1376

Eco-centre de la Petite-Patrie  
1100, rue des Carrières  
(514) 872-7706

Eco-centre de la Côte-des-Neiges  
6925, ch. de la Côte-des-Neiges  
(514) 872-3517

Eco-centre de Saint-Michel  
2525, rue Jarry Est  
(514) 872-3267

Eco-centre d'Eadie  
1868, rue Cabot  
(514) 872-8359

Ville de Montréal

FÉLICITATIONS À TOUTE L'ÉQUIPE !

Le directeur de l'Institut des sciences de l'environnement, Michel-Marc Lucotte, vient de se voir octroyer par le CRSNG une importante subvention de 12,6 millions \$, répartie sur cinq ans, pour diriger une recherche du Réseau collaboratif de recherche sur les impacts des dépôts atmosphériques de mercure à grande échelle au Canada (COMERN). Ce projet, qui implique de nombreux partenaires, dont quatorze universités, étudiera les effets du mercure sur les écosystèmes et sur les populations.

L'Institut des sciences de l'environnement (ISE) confirme son statut de chef de file dans son domaine. L'ISE accueille plus de 200 étudiants et offre notamment des programmes novateurs d'études supérieures :

- maîtrise et doctorat en sciences de l'environnement;
- diplôme d'études supérieures en gestion durable des ressources forestières;
- programme court de deuxième cycle en éducation relative à l'environnement.

ise.uqam.ca

UQÀM  
L'avenir est ici

## • ENVIRONNEMENT •

### LAURIERS

SUIITE DE LA PAGE F 4

L'Eco-quartier Peter-McGill de Montréal a remporté le prix en tant qu'individu ou organisme à but non lucratif ayant réalisé un programme de sensibilisation publique. Cet organisme a établi au centre-ville de Montréal un programme d'accréditation environnementale, *Appellation V, commerce vert*, qui convie les commerçants à participer à la collecte sélective et à rendre, par de petits gestes quotidiens, leurs places d'affaires plus écologiques.

#### Phénix de la jeunesse

Le Phénix de la jeunesse 2001 a été remporté par Isabelle Jacob. Cette jeune femme de 25 ans, étudiante en sylviculture et en sciences de l'environnement, a été l'instigatrice de plusieurs projets environnementaux dans sa communauté rurale de Rollet en Abitibi. Mentionnons un jardin d'oiseaux, une plantation d'arbres choisis en fonction de stabiliser les berges et un rallye éducatif forestier. Excellente communicatrice, elle rédige aussi une rubrique environnementale dans le bulletin municipal.

### Responsabilité pour tous

Selon la présidente du jury, Mme Louise Roy, qui œuvre depuis de nombreuses années dans le domaine de l'environnement, les Phénix de l'environnement ne sont pas seulement «une façon de récompenser les intervenants et intervenantes du milieu de l'environnement, mais ils sont devenus au fil des ans un révélateur des tendances en environnement». Elle donne pour preuve la présence parmi les lauréats de la Forêt Montmorency et du parc des Chutes à Rivière-du-Loup. «Par le passé, les projets de conservation étaient souvent réalisés sur de petits sites, aujourd'hui, on voit plus grand. On cherche à protéger les grands espaces d'aires naturelles. On protège les rivières mais aussi les berges. On s'intéresse aux espèces menacées. Par exemple, au Lac Brompton, on a aménagé des tunnels sous la route pour le passage des batraciens. Les élèves du primaire sont devenus des brigadiers de la nature. Il y a là une nouvelle solidarité.» De plus, selon Louise Roy, le Québec a maintenant des acquis en matière d'environnement et donc un passé sur lequel s'appuyer. «La forêt Montmorency est un projet qui a presque 40 ans d'existence.»

Dans le domaine de la récupération, du recyclage et la gestion des matières résiduelles, elle se réjouit de la contribution grandissante des grandes entreprises et des municipalités. «L'image du recyclage a changé, c'est devenu une responsabilité civique. L'enjeu est suffisamment grand pour intéresser la grande entreprise et les grandes organisations.» Elle cite en exemple l'entente signée entre Moisson Montréal et Kraft Canada: «Cela permet à Moisson Montréal d'intervenir autant en aval qu'en amont de la chaîne de distribution alimentaire. Il y a dix ans, on se battait pour faire comprendre la notion de gaspillage, aujourd'hui, il y a des réalisations et des solutions.»

Malgré la présence de deux entreprises agricoles parmi les lauréats, Mme Roy croit qu'il y a encore beaucoup à faire dans le secteur agricole. «Le milieu est encore timide et les changements de pratiques agricoles ne sont pas assez nombreux.» C'est pourquoi elle salue l'excellent travail des clubs agroenvironnementaux: «Grâce à leurs

conseils, de plus en plus d'agriculteurs réalisent qu'il est possible de produire sans détruire.»

#### Sciences et jeunesse

Elle souligne aussi l'apport de plus en plus important des scientifiques, comme en témoigne la présence parmi les lauréats de la Chaire industrielle CRSNG ou d'entreprise comme Biogénie. «On commence à prendre au sérieux les scientifiques et on cherche à les mettre à contribution. Les municipalités qui élaborent des plans de gestion d'urbanisme consultent maintenant des biologistes en ce qui concerne la biodiversité des milieux.» Aussi de plus en plus d'entreprises optent pour un système de gestion et de production en boucle «où l'on cherche à économiser et à ne rien perdre». Un bel exemple de cela est Marinard Biotech. Mais si en technologie de l'environnement le Québec a acquis une expertise certaine dans les domaines du traitement de l'eau, de la récupération et du recyclage et de la valorisation des déchets, il faut toujours fournir des efforts en haute technologie.

Quant à la jeunesse et son implication dans le domaine de l'environnement, Mme Roy se réjouit non seulement de la présence accrue des jeunes mais aussi du nouveau rôle qu'ils assument aujourd'hui. «Hier, les jeunes représentaient un groupe qu'il fallait sensibiliser aux enjeux environnementaux, aujourd'hui, ils sont devenus des acteurs et des partenaires.» Mme Isabelle Jacob, récipiendaire du Phénix de la jeunesse, illustre à merveille cette nouvelle mouvance. «Moi, j'arrive dans ce monde-là, dit-elle, et ça colle pas. L'environnement, c'est fondamental. S'il n'y a plus d'eau, plus de nourriture, il ne peut même pas y avoir de culture. Il fallait que j'agisse, question de me sentir mieux avec moi-même.» Non seulement Mme Jacob a-t-elle réalisé de nombreux projets environnementaux, elle s'est aussi impliquée dans sa communauté en siégeant au conseil municipal: «La politique est un outil pour agir.» Et dans son entourage, nombreux sont les jeunes qui, comme elle, chaque jour «trouvent de petites choses qui peu à peu changent le monde».

Le Canada est renommé pour l'abondance de ses ressources naturelles: de vastes forêts, de l'eau douce, un formidable potentiel hydroélectrique et de riches gisements de minéraux et de métaux, de pétrole et de gaz naturel.

### Les ressources naturelles du Canada: pour aujourd'hui et pour demain

Pour transmettre ces richesses à nos enfants et à nos petits-enfants, nous devons les exploiter de façon durable. Nous devons concilier nos responsabilités environnementales et sociales avec nos objectifs économiques.

L'innovation est la clé du développement durable. Ressources naturelles Canada met la science et la technologie au service de l'innovation. Les ressources naturelles peuvent ainsi continuer à contribuer au développement des collectivités de toutes les régions du pays, dans le respect de l'environnement.

Ralph Goodale,  
Ministre des Ressources naturelles du Canada

# Canada

www.rncan.gc.ca

Resources naturelles  
Canada

Natural Resources  
Canada

Canada

#### Réglementation environnementale

## L'environnement n'a plus la cote au Québec

### Déficit zéro oblige, la facture à payer demain sera salée!

«Si on ne réinvestit pas des sommes importantes en environnement bientôt, le prix à payer dans le futur en sera décuplé.» Louis Archambault, ancien président et membre fondateur de la Grappe de développement des industries de l'environnement, tire un signal d'alarme.

MARC-ANDRÉ CÔTÉ

Ancien président et membre fondateur de la Grappe de développement des industries de l'environnement (GDIE), Louis Archambault, président du Groupe conseil Entraco, estime que l'industrie québécoise de l'environnement (IQE) ne pèse aujourd'hui que pour 0,4 % de l'ensemble de la main-d'œuvre en regard de 0,6 % en 1993. Il souligne avec amertume que, en comparaison, dans la plupart des pays industrialisés membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) l'industrie environnementale emploie environ 1 % de la main-d'œuvre nationale.

Pis encore, il estime qu'au cours des cinq dernières années son industrie aurait perdu 12 % de ses entreprises sur les 850 qu'elle dénombrait en 1995. Tableau encore plus sombre pour sa main-d'œuvre: 3000 emplois disparus au cours de la même période, soit 20 % en cinq ans.

#### Une réglementation caduque

Les causes de cette déconfiture sont multiples. Au premier chef, les dirigeants des entreprises de l'IQE soulignent avec une belle unanimité l'absence de volonté politique des gouvernements de faire progresser la réglementation environnementale ou à toujours été le moteur de la dynamique industrielle dans ce secteur.

De surcroît, cette apathie gouvernementale semble pour l'heure être encouragée par le désinté-

rêt relatif de la population. «Il y a encore cinq ans, les sondages plaçaient l'environnement dans le peloton de tête des préoccupations des citoyens nord-américains, note M. Archambault. Aujourd'hui, des enquêtes similaires classent régulièrement le débat écologique en douzième position.»

Mais l'opinion publique commence à s'amener. Malheureusement, ce ne sont que des catastrophes qui semblent réveiller la population à la cause environnementale. «Pensez à la tragédie de Walkerton, dit M. Archambault. Il faut faire davantage pour faire circuler de l'information dans le grand public et s'assurer que les politiciens subissent des pressions de la part des électeurs. C'est la seule façon de faire avancer la cause.»

#### Recherche et développement

Très peu d'entreprises font de la recherche au Québec. Ce sont plutôt les organismes et centres universitaires qui réfléchissent à la cause environnementale, seuls ou en collaboration. De 50 à 60 millions de dollars ont été investis annuellement dans la R&D entre 1990 et 1996. Aujourd'hui, ces dépenses s'élèveraient à quelques millions de dollars seulement, selon M. Archambault, bien que les données à jour pour rendre compte de la situation actuelle en matière de R&D sont peu disponibles. On observe toutefois que l'industrie canadienne de l'environnement ne finance qu'à peine plus de 50 % de la R&D effectuée au pays, contrairement à 80 % dans les pays de l'OCDE.



SOURCE PRIX PHÉNIX

La Ville de Saint-Bruno-de-Montarville a gagné le Phénix en tant que municipalité ayant mis en place un système de gestion environnementale.

Cette situation risque à terme de plonger l'industrie dans un marasme irréversible. Les entreprises québécoises en environnement sont presque exclusivement des PME et ont peu de ressources à consacrer à la R&D. Conséquemment, ces entreprises stagnent dans leurs avancées technologiques.

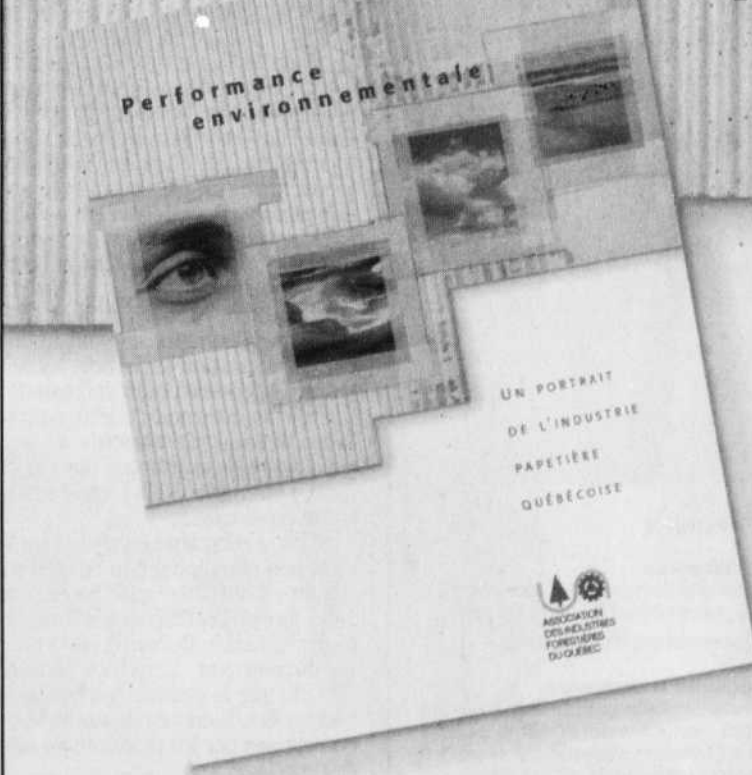
«On fait du surplace en matière d'environnement au Québec, dit M. Archambault. Le résultat est simple: nos parts de marché à l'étranger diminuent sans cesse et on risque de se faire dépasser ici

même par des technologies concurrentes. Du point de vue technologique, le Québec n'a plus d'avantage concurrentiel en environnement.»

Déficit zéro oblige, priorité au béton et à l'informatique comme planche de salut économique, contexte réglementaire désuet, l'Etat québécois est en train de se faire passer un sapin. «Si on ne réinvestit pas des sommes importantes en environnement bientôt, le prix à payer dans le futur en sera décuplé», conclut Louis Archambault.

#### Nouvelle parution

## L'industrie papetière et l'environnement Une réussite incontestable



Récemment, l'Association des industries forestières du Québec rendait public le premier portrait environnemental à être publié sur l'industrie papetière québécoise.

Rédigé dans un langage simple, ce document permet de mieux apprécier les résultats obtenus par cette industrie grâce à ses efforts pour :

- protéger les cours d'eau;
- améliorer la qualité de l'air;
- valoriser les résidus solides qu'elle produit;
- récupérer et recycler les vieux papiers et cartons.

L'information factuelle contenue dans cette brochure de 28 pages peut tout aussi bien servir les besoins des enseignants que combler les désirs d'information de quiconque s'intéresse à la qualité de l'environnement.

Ce portrait environnemental peut être consulté sur le site Internet de l'Association des industries forestières du Québec ou obtenu gratuitement en composant le (418) 651-9352.



ASSOCIATION  
DES INDUSTRIES  
FORESTIÈRES  
DU QUÉBEC

www.aifq.qc.ca

info@aifq.qc.ca

# • ENVIRONNEMENT •

Cercle des Phénix

## Le défenseur de l'eau Des années de luttes environnementales

Nouveau membre du cercle des Phénix, Jean-Guy Dépôt veut préserver la qualité de l'eau pour les générations futures.

DENIS LORD

CREE, CRD, RNCREQ, FAPEL, etc., on peine à tracer un compte-rendu limpide de l'itinéraire de Jean-Guy Dépôt tant son implication dans l'environnement se traduit à prime abord par l'énumération d'une multitude de sigles abstraits pour les néophytes.

On peut néanmoins résumer ainsi la chose: l'homme se dévoue bénévolement depuis 37 ans pour la préservation de nos ressources aquatiques, en Estrie particulièrement, où il demeure. Il s'est mouillé dans tous les combats: pollution, privatisation, gaspillage. «Si je cessais de me préoccuper de la santé des lacs de ma région, je manquerais à mon devoir de léguer à la génération montante un environnement d'une qualité au moins aussi grande que celle que j'ai reçue en héritage», déclarait M. Dépôt à La Tribune en 1999.

### Itinéraire

Être choisi par l'organisation des Phénix parmi plus de 200 candidatures lui a fait un «petit velours». «C'est un honneur que je souhaite partager avec mon épouse, Lucille, mon fils Pierre, mon conseiller et chercheur, et avec mes nombreux collègues. Mais je suis avant tout un homme de terrain. J'ai accepté le prix parce qu'il me permet de côtoyer des personnalités, de les sensibiliser aux problèmes de l'eau et de faire avancer des dossiers.»

Cadet d'une famille de six enfants, Jean-Guy Dépôt est né dans le quartier Maison-

neuve de Montréal en 1941, de parents d'origine estrienne. L'année même de sa naissance, son père, pompier à Montréal, achète un terrain au Lac Bowker, réservoir d'eau potable de 2,3 km<sup>2</sup> situé au nord du Parc Orford. C'est là que Jean-Guy s'initie aux plaisirs de la natation, de la voile et du kayak, qu'il développe l'amour de l'eau («transparente jusqu'à 10 mètres de profondeur!»).

Il abandonne ses études à l'école Polytechnique en 1963 pour devenir représentant des ventes pour Imasco jusqu'à sa retraite, en 1991. Entre-temps, en 1964, son père lui fait don d'un terrain au Lac Bowker; Jean-Guy s'y construit un chalet qui deviendra sa résidence à temps plein en 1979.

### Une série d'actions

Dès 1964, M. Dépôt se lance avec fougue dans la préservation des ressources aquatiques. Son engagement prend sa source au Lac Bowker, où il fera adopter un règlement sur la construction des fosses septiques et dont il préside encore aujourd'hui l'Association des propriétaires riverains. Mais son implication rayonne aussi dans tout le Québec. Dès 1970, M. Dépôt participe à la fondation de la Fédération des Associations pour la Protection de l'environnement des Lacs du Québec (FAPEL), où il occupera les postes de trésorier et de vice-président. Il est aujourd'hui v.-p. du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE), après y avoir été prési-

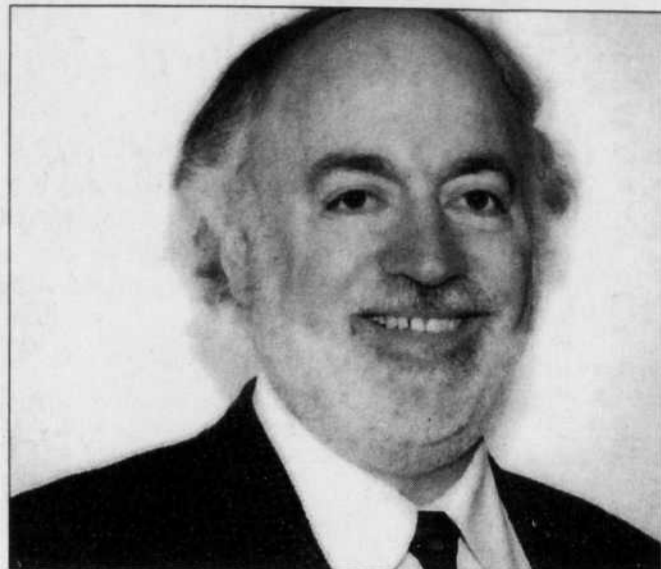
dent, membre du CA et trésorier. En 1998, il devient vice-président aux communications du regroupement National des CREE où il est responsable du dossier Eau.

M. Dépôt s'est également impliqué dans la fondation du RAPPEL, regroupement de 52 associations environnementales estriennes comptant 7000 membres. C'est avec le RAPPEL en 1998 qu'il convainc le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, de mettre sur pied le Comité Boucher, chargé de consulter la population et d'émettre des recommandations sur la sécurité nautique et la qualité de l'environnement. À l'aube de ses 60 ans, M. Dépôt, est encore aujourd'hui membre de nombre d'associations dont Eau Secours!

### Combats

Si certaines des luttes menées par Jean-Guy Dépôt et ses homologues sont encore en chantier, d'autres eurent des résultats plus immédiats. Ledit retraité se souvient particulièrement de deux victoires. «La fermeture en 1994 du site d'enfouissement F.M. Bessette à Sainte-Anne-de-la-Rochelle, que les propriétaires voulaient agrandir, en est certainement une. Avec d'autres citoyens, dont Claude Tétreault, Louise Desroches et Gilbert Comtois, nous avons prouvé que le site contenait la nappe d'eau souterraine dans Sainte-Anne et Saint-Joachim.»

Dans le même ordre d'idées, le CREE travaille actuellement sur un dossier similaire. Dans la MRC de Memphrémagog, la compagnie Intersan cherche à agrandir son site pour y enfouir 350 000 tonnes de déchets annuellement pendant 30 ans, la majorité provenant de l'extérieur. «Nous suspectons que le lixiviat contamine les lacs Massawipi et Lovering. Ce dernier se jette dans le Lac Memphrémagog, qui alimente 160 000 personnes en eau potable. Nous désirons obtenir des audiences du BAPE pour fermer ce site.»



Jean-Guy Dépôt

SOURCE CERCLE DES PHENIX

Au palmarès de M. Dépôt figure en outre l'arrêt du projet d'ensablement du Lac Memphrémagog en 1991, alors que Magog et le gouvernement souhaitaient investir 1 M \$ dans la création d'une plage. «On a démontré aux audiences du BAPE que le projet de toile géotextile n'avait jamais été fait dans l'hémisphère nord et représentait des risques pour la faune et les plantes.»

### Cheval de bataille

Avec ses 150 embarcations motorisées, le Lac Bowker, auquel M. Dépôt demeure profondément attaché, s'avère une figure emblématique de sa lutte contre la pollution lacustre, dossier sur lequel il œuvre depuis 1985. Selon le vice-président du CREE, aux États-Unis, l'Environmental Protection Agency a prouvé que près de 33 % de l'essence des embarcations à moteur 2 temps est rejetée dans l'eau. Le MTBE, qu'on trouve dans l'essence, s'accumule dans l'eau sans possibilité d'être filtré et il est cancéri-

gène. Des organismes comme Earth Island Institute et Blue Water Network, qui ont fait beaucoup de recherches dans ce domaine, croient que les 2 temps conventionnels seront bannis d'ici quelques années aux États-Unis.

Si on ne suit pas leur exemple, M. Dépôt craint que nos voisins ne fassent du dumping au Canada, comme ils l'ont fait à la fin des années 80 avec les VTT. «Je ne prétends pas bannir les 2 temps de tous les lacs du Québec, mais qu'on le fasse au moins sur ceux de moins de 1 km<sup>2</sup> et sur les lacs d'eau potable de moins de 4 km<sup>2</sup>.» Ce dossier relève du fédéral en ce qui a trait aux embarcations mais du provincial côté environnement. D'après M. Dépôt, «selon l'article 46K de la Loi sur la Protection de l'environnement, le ministre peut restreindre l'utilisation des embarcations pour protéger la qualité de l'eau. S'il met ses culottes, il va appliquer son pouvoir. Je suis certain que le fédéral ne lui mettra pas des bâtons dans les roues, le cas

Windermeer en Colombie-Britannique fait jurisprudence.»

Comme nombre d'environnementalistes, M. Dépôt attend avec une certaine anxiété la nouvelle politique sur l'eau du ministre de l'Environnement, André Boisclair. À son avis, sur le plan législatif, le Québec tire de l'arrière sur les États-Unis et le reste du Canada. «Le règlement sur l'eau potable date de 1984, il est temps de le renouveler. M. Boisclair a en main toutes les données, j'espère qu'il va être précis et à l'avant-garde. Contrairement à ce qu'il a affirmé à l'émission Midi 15 le 21 juin dernier, je ne suis pas convaincu qu'on n'ait pas de Walkerton en puissance au Québec. Dans Lanauitière, la Montérégie et Chaudière-Appalaches, plusieurs municipalités sont en surplus d'épandage d'engrais de ferme, ce qui risque d'infiltrer les nappes phréatiques.»

### Pour le futur

Se définissant comme «étapiste» de l'environnement plutôt que social-démocrate, M. Dépôt est perçu par son entourage comme un leader conciliant, quelqu'un chifré qui les convictions ne sont pas synonymes de monologues. «Il faut prendre le temps de convaincre. Quand on se concerta, on a davantage de chances d'atteindre ses objectifs.»

Militant environnemental depuis près de 40 ans, il est passé de cadet à doyen des activistes dans les groupes où il s'implique. «J'essaie d'encourager les plus jeunes à être persistants, tenaces. C'est parfois décourageant, on a une bonne idée, on voudrait qu'elle soit acceptée rapidement. L'implication des autres générations m'encourage à continuer. Ils sont de plus en plus informés et sensibilisés, je lève mon chapeau à ceux qui font ce travail dans les écoles. Ce n'est pas facile de faire évoluer les mentalités. C'est dur de redresser un vieil arbre qui pousse de travers mais un jeune arbuste, quand on l'entretient, c'est autre chose.»

Monde rural

## L'UPA favorise la politique des 3R

Pour la réduction, la réutilisation et le recyclage des déchets en milieu agricole

l'environnement

préoccupation de l'heure occupation de l'avenir

LONGUEUIL  
HULL  
QUÉBEC  
JONQUIÈRE

L'Université de Sherbrooke offre différentes formations d'études supérieures (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles) axées sur la gestion et la recherche en environnement. Ces formations tiennent compte des besoins du marché de même que des recommandations des employeurs et des spécialistes dans ce domaine.

Inscrivez-vous maintenant pour la session d'automne.

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

1 800 267-Use5  
www.usherb.ca/environnement

---

FORMATION CONTINUE

**Diplôme de gestion de l'environnement**  
Ce programme, réservé aux personnes ayant déjà dans le domaine de l'environnement, est réparti sur deux ans et comprend dix cours de trois crédits.  
(450) 670-3570 • [diplome.environnement@courrier.usherb.ca](mailto:diplome.environnement@courrier.usherb.ca)

**Microprogramme de vérification environnementale**  
Ce programme est reconnu par l'Association québécoise de vérification environnementale et peut ainsi mener à l'obtention de titres de Vérificateur environnemental agréé et d'Évaluateur environnemental de site agréé. La formule s'adapte à une clientèle professionnelle.

**Microprogramme de santé-sécurité-environnement**  
Ce programme vise à donner aux personnes ayant déjà en santé-sécurité ou en environnement des connaissances variées et actuelles afin de les aider à mieux gérer et, surtout, à mieux intégrer la santé-sécurité et l'environnement.

**Formation sur mesure en environnement**  
Une formation adaptée à votre milieu de travail, à vos besoins, disponible partout au Québec. Par exemple : la gestion des matières résiduelles, ISO 14000, gestion de l'eau par bassin versant, etc.  
(819) 821-7933 • [environnement@courrier.usherb.ca](mailto:environnement@courrier.usherb.ca)

Autres formations aussi offertes :  
**Maîtrise en environnement et Doctorat en environnement.**

Un laxisme ambiant régit l'implantation de sites d'enfouissement dans les zones classées vertes. L'union des producteurs agricoles prône l'interventionnisme.

MARC-ANDRÉ CÔTÉ

Manifestement, le recyclage semble avoir des limites dans le milieu agricole. La nature avait prévu que les animaux morts se décomposent dans l'environnement, pas qu'ils reviennent transformés dans la chaîne alimentaire de leur espèce. Cette pratique très contestée a donné lieu à une des pires vagues de terreur de l'histoire et propagée à travers des centaines de cheptels des maladies rendant la chair des bêtes atteintes, impropre à la consommation.

En voulant rogner sur la qualité de la nourriture servie aux animaux, en voulant conserver leur marché d'exportation à tout prix, les producteurs peuvent courir carrément à leur perte, mais aussi mettre à terre toute l'économie agricole de leur pays, voire de nombreux pays. À ce titre, l'exemple de la Grande-Bretagne est éloquent.

Mais le recyclage en milieu rural, c'est beaucoup plus que ce sombre chapitre. Pourtant, depuis septembre 1996, lors de la présentation d'un mémoire devant le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) sur la gestion des matières résiduelles, bien peu de nouvelles initiatives ont été entreprises par les producteurs agricoles en matière de recyclage.

### Débats

Reste que l'Union des producteurs agricoles (UPA) a fréquemment été interpellée sur les questions relatives à la gestion des matières résiduelles. Depuis 1989, presque chaque congrès général a vu l'adoption d'une résolution demandant diverses actions de l'Union relatives à ce sujet. Les demandes ponctuelles d'intervention de ses affiliés (fédérations et syndicats) relativement à des situations de pression sur le territoire agricole ont toutefois commencé bien avant. L'acuité des problèmes s'est accrue grandement ces dernières années, ce qui a amené une intensification de l'engagement de l'Union en cette matière.

Graduellement, l'ensemble de la société en est ve-

ne à s'intéresser à la gestion des matières résiduelles, allant jusqu'à réclamer un débat public sur la question. Un premier exercice du genre, en 1993, au sujet du projet de loi 151 avait démontré que les divers intervenants avaient tout intérêt à s'asseoir à la même table pour mettre en commun leurs préoccupations et leurs visions.

Or, la gestion des matières résiduelles préoccupe grandement l'ensemble des producteurs agricoles. C'est spécialement vrai en ce qui concerne la pression qu'exerce l'implantation des différents sites d'enfouissement de déchets sur le territoire agricole au Québec.

### Laxisme

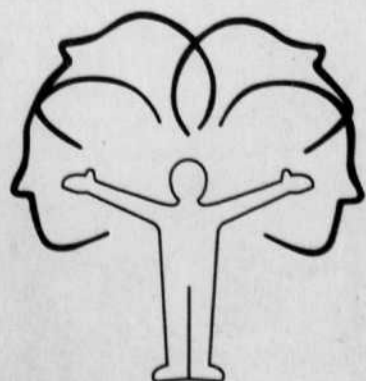
Le monde agricole est tout particulièrement inquiet de l'incohérence des décisions rendues par la Commission de la protection du territoire agricole, quant à l'implantation ou à l'agrandissement de lieux d'enfouissement de déchets. Trop de ces endroits ont été autorisés en zone verte; un laxisme ambiant s'est installé qui justifie un redressement vigoureux de ces politiques, selon l'UPA.

En fait, quelle que soit la façon dont on pose le problème de la gestion des matières résiduelles au Québec, ce qui importe pour l'UPA, c'est qu'au terme du processus de gestion, la quantité de déchets à enfouir ou à incinérer soit minimale, c'est-à-dire qu'elle traduise le résultat d'une véritable priorisation des 3R (réduction, réutilisation, recyclage) et de la valorisation.

L'enfouissement des déchets, quand il est nécessaire, devrait par ailleurs toujours se faire avec un minimum d'impacts sur la zone agricole et sur la pratique de l'agriculture. D'où la nécessité d'un resserrement dans l'application de la Loi sur la protection du territoire agricole. D'où la nécessité également que l'ensemble du processus décisionnel soit transparent et crédible.

Les avenues qui privilégient la gestion régionale des matières résiduelles apparaissent à l'UPA comme des solutions prometteuses, sinon incontournables. Tout autant d'ailleurs que la création d'une société financée conjointement par l'industrie et le gouvernement, chargée de gérer les matières résiduelles dans une perspective de réduction, de réemploi, de recyclage et de valorisation des matières autrement mises au rebut.

Trop de lieux d'enfouissement des déchets ont été autorisés en zone verte



Le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'environnement, initiateur et partenaire de projets favorables à l'environnement, à l'emploi et à l'économie rend hommage aux lauréats et aux organisateurs des prix Phénix

Tél.: (514) 987-6683 • [www.csmoe.org](http://www.csmoe.org)

# Félicitations aux LAURÉATS 2001

## Un HOMMAGE à l'excellence en ENVIRONNEMENT



### La préservation, la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité des milieux

Forêt Montmorency – Université Laval,  
Sainte-Foy



UNIVERSITÉ  
LAVAL

Ferme Le Crépuscule,  
Yamachiche



Ferme Le Crépuscule

Corporation P.A.R.C.  
Bas-Saint-Laurent et Ville de Rivière-du-Loup



PARC

ville de  
Rivière-du-Loup

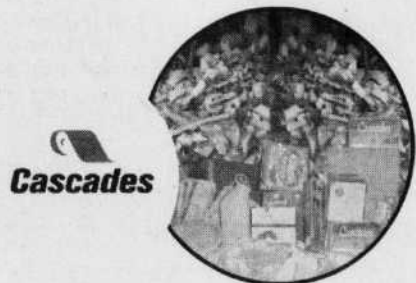
Projet Rescouste,  
Verdun



PROJET  
RESCOUSSE

### La mise en valeur des matières résiduelles

Cascades inc., Lachine



Cascades

Marinard Biotech, Rivière-au-Renard



MARINARD  
Biotech

Ville de Montréal



Ville de Montréal

Moisson Montréal inc.,  
Saint-Laurent



Moisson Montréal inc.

### Le savoir-faire en matière de développement durable

Ville de Saint-Bruno-de-Montarville



Ville de  
SAINT-BRUNO  
de-Montarville

Chaire industrielle CRSNG  
en assainissement  
et gestion des sites, Montréal



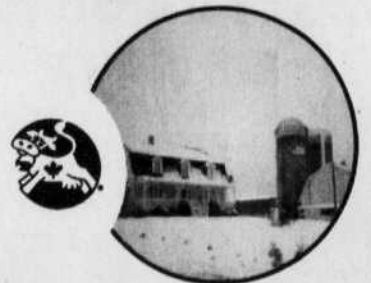
Chaire  
industrielle  
CRSNG

Biogénie S.R.D.C. inc.,  
Sainte-Foy



Biogénie

Ferme Bicoise, Le Bic



Ferme  
Bicoise

### L'éducation et la sensibilisation

Clubs-conseils  
en agroenvironnement,  
Longueuil



Clubsconseils  
en agroenvironnement

École secondaire Frenette  
projet Rivière du Nord,  
Saint-Jérôme



Nord

Comité de restauration  
de la rivière Etchemin,  
Saint-Léon-de-Standon



Comité  
de restauration

Éco-quartier  
Peter McGill, Montréal



Éco-Quartier  
Peter McGill

### le Phénix de la jeunesse

Mme Isabelle Jacob,  
Rollet



le Phénix  
de la jeunesse

## Félicitations aux nouveaux membres du Cercle des Phénix



M. Jean-Guy Dépôt



Mme Édith Smeesters

Le concours Les Phénix de l'ENVIRONNEMENT est le fruit d'un partenariat étroit entre les secteurs public et privé.

#### Les partenaires

Québec Ministère de l'Environnement  
Ministère de l'Industrie et du Commerce  
RECYC-QUÉBEC



#### Les commanditaires

A. Lassonde Inc.

ALCAN



IPEC

LE DEVOIR

UPA L'Union des producteurs agricoles

GRUPE TIRU

SAO



UNICAL

## • ENVIRONNEMENT •

Initiatives

### La politique de la poubelle vide

#### Le programme Zéro Déchet de Bell

Bell Canada a fait figure de pionnier dans la gestion des matières résiduelles en lançant en 1992 son programme Zéro Déchet. En 1999, 6065 tonnes de matières résiduelles ont ainsi été recueillies. Et l'aventure du recyclage se poursuit.

MARC-ANDRÉ CÔTÉ

Les entreprises de télécommunication de l'envergure de Bell Canada ont la responsabilité de minimiser les impacts de leurs activités sur l'environnement, de même que de contribuer à un développement durable et à l'amélioration de la qualité de vie.

La compagnie privilégie les solutions de télécommunications qui contribuent à réduire les déplacements, la pollution de l'air et la consommation d'énergie, comme le commerce électronique et les téléconférences. Les produits et les services de Bell reposent sur un ensemble d'initiatives déjà en place qui appuient les principes de réduction, de réutilisation et de recyclage.

Bell Canada a fait figure de pionnier de la gestion des matières résiduelles en lançant en 1992 son programme Zéro Déchet; programme ambitieux mais couronné de succès sur la scène nationale. Aujourd'hui, Bell Canada continue sur cette lancée, la gestion des matières résiduelles occupant une place de plus en plus importante au sein de l'entreprise.

Depuis 1990

Les premières initiatives de l'entreprise dans le domaine de la récupération remontent au début des années 1990. S'inscrivant dans la tendance émergente au Québec, la société a entrepris de mettre en place des processus de récupération des matières dangereuses et non-dangereuses dans ses édifices à bureau, dans ses centraux téléphoniques et dans ses centres d'entretien répartis sur le territoire du Québec et de l'Ontario.

Le programme Zéro Déchet a été mis en œuvre en 1992, et vise principalement la réduction des rejets générés par les employés lors d'opérations de nature administrative. Grâce à ce programme, les employés collectent le papier et le carton, ainsi que le verre, l'aluminium, l'acier et les plastiques, comme cela se fait pour les collectes municipales. Ce programme est d'un attrait particulier pour les gestionnaires d'édifices puisqu'il permet de réduire les coûts à l'enfouissement et de recueillir des revenus

provenant de la vente des matières. Puisque la matière principale générée est le papier, il n'est pas rare de voir un taux de diversion atteignant plus de 80 % en moins de deux ans. Dans les édifices administratifs les plus performants, on estime la quantité totale de rebuts à moins de 13 kg par employé par année.

230 sites et 52 centres d'entretien

Parallèlement à ce programme, d'autres initiatives de récupération ont été mises en place. En 1994, Bell a introduit un programme centralisé de collecte des matières dangereuses pour l'implanter graduellement à plus de 230 sites au Québec et en Ontario. On y recueille des piles, des huiles et graisses, des colles, de la peinture et autres produits pour les retourner en inventaire ou au fabricant, les réemployer pour les activités de l'entreprise, les faire recycler ou les faire détruire de façon sécuritaire. Au total, 176 tonnes de matières ont été recueillies en 1999.

Bell a aussi implanté en 1998 des centres intégrés de collecte des matières dans plus de 52 centres d'entretien. On y recueille, en plus des matières dangereuses et des matières identifiées au programme Zéro Déchet, tous les produits générés lors du démantèlement du réseau téléphonique désuet. Afin de simplifier le processus de collecte, tous les contenants servant à recueillir les matières ont été regroupés à un seul endroit dans chaque centre d'entretien. La grosseur du contenant à rebuts fut réduit au minimum. Les résultats de 1999 sont impressionnants: le taux de diversion moyen est passé de moins de 30 % à plus de 82 %. Au total, 6065 tonnes de matières résiduelles ont été recueillies dans les centres d'entretien et centraux en 1999. On estime le volume équivalent à un édifice de six étages sur une base de 50 m sur 50 m.

Mais il reste que la réduction à la source est la priorité chez Bell Canada. Elle permet de réduire l'utilisation de ressources naturelles, et aussi de ne pas avoir à traiter autant de matériaux à la fin de leurs vies utiles. «Par exemple, on évalue les emballages des produits utilisés et on s'emploie à travailler avec ses fournisseurs pour les réduire au strict minimum et à les modifier pour qu'ils soient réutilisables ou recyclables», explique François Dalpé, porte-parole chez Bell Canada.

Bell examine aussi les diverses possibilités de remise à neuf de certains produits qui rencontrent encore les exigences techniques et analyse la possibilité de recyclage de nouvelles matières dans le cadre de ses programmes de collecte.

La réduction à la source est la priorité chez Bell Canada

Cercle des Phénix

### Les sages de l'environnement

#### Les 24 défenseurs de la qualité de vie

Le Cercle des Phénix regroupe des personnalités québécoises reconnues pour leur contribution personnelle remarquable à la cause de l'environnement. Créé en 1995, le Cercle compte maintenant 24 membres. Le 31 mai dernier, Jean-Guy Dépôt et Édith Smeesters y ont été intronisés lors de la soirée tenue au Centre Pierre-Péladeau de Montréal. Rappel par année des nominations antérieures.

2000

**M. Louis-Gilles Francoeur**, journaliste au quotidien *Le Devoir*.  
**M. Clifford Lincoln**, député fédéral de Lac Saint-Louis et ministre de l'Environnement du Québec de 1985 à 1988.

1997

**M. Daniel Émond**, président du Centre de valorisation du verre du Québec (Unical).



Louis-Gilles Francoeur

**M. Rénald Gaudreault**, directeur général de la Municipalité régionale de comté Le Fjord-du-Saguenay.

**M. Robert Lauzon**, spécialiste du développement durable au sein du gouvernement du Québec.

**M. Louis Robert**, président du groupe Environnement JEunesse de 1994 à 1997.

1996

**M. Arthur Gagnon**, directeur du centre de tri Les Transformateurs de Rouyn-Noranda.

**M. Guy Lessard**, président du Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches.

**Mme Yolande Massé**, conseillère municipale de LaSalle de 1983 à 1991.

**M. Julien Métivier**, président-directeur général de la société IPL de Saint-Damien.

1995

**M. Laurent Lemaire**, président et chef de la direction de la société Groupe Cascades.

**M. Normand Maurice**, professeur et fondateur du Centre de formation en entreprise et récupération de Victoriaville.

**M. André Paradis**, président du Groupe-Conseil Paradis.

**M. Jean-Noël Sergerie**, membre fondateur et coordonnateur de l'organisme Récupération La Récolte de Sainte-Anne-des-Monts.



FONDATION  
QUÉBÉCOISE EN  
ENVIRONNEMENT

Les Phénix de l'environnement sont désormais la voix du développement durable et de l'environnement au Québec. La Fondation québécoise en environnement rend hommage aux 218 candidatures de l'édition 2001: ces candidatures témoignent de l'évolution de notre prise de conscience collective à l'égard de l'environnement. Félicitations aux lauréats et aux finalistes, de même qu'aux deux nouveaux membres qui ont été intronisés au Cercle des Phénix.

LONGUE VIE AUX PHÉNIX!

1998

**M. Pierre Dansereau**, écologiste et professeur à l'Université du Québec à Montréal.



Pierre Dansereau

**M. André Beauchamp**, président de la firme Enviro-Sage et spécialiste de l'éthique environnementale.  
**Sœur Estelle Lacoursière**, écologiste et professeure à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

**M. Harvey Mead**, président fondateur de l'Union québécoise pour la conservation de la nature.

### Pour un milieu de travail plus respectueux de l'environnement

#### La participation des travailleuses et des travailleurs, un critère de réussite!



• La CSN est heureuse de souligner le travail accompli dans le domaine de la protection de l'environnement par les 17 nouveaux lauréats de la quatrième édition des Phénix de l'environnement.

• La CSN est aussi fière de signaler la contribution des 218 groupes en lice pour le concours de cette année. Cette participation témoigne de façon éloquente de l'intérêt grandissant pour la cause environnementale dans tous les secteurs et régions du Québec.

Les réalisations de tous ces groupes sont le fruit d'une implication directe d'un nombre important de citoyens et citoyennes et il y a lieu de se réjouir de cette belle concertation en faveur de la protection de l'environnement.

• De plus en plus, les études tendent à le confirmer: autant dans les entreprises et les institutions que dans les commerces, tout effort de préservation, de conservation et de mise en valeur des matières résiduelles ne donne pas les résultats escomptés sans la participation active des travailleuses et des travailleurs.



• La CSN invite toutes les entreprises, les commerces et les institutions à prendre le virage vert et à donner un grand coup de barre collectif pour réduire le gaspillage que représente l'élimination des matières résiduelles.



Pour réduire, réutiliser et recycler, consultez le

**SITE INTERNET**  
de RECYC-QUÉBEC

[www.recyc-quebec.gouv.qc.ca](http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca)

Votre centre de référence

sur la gestion des matières résiduelles

INFORMATION SUR LES MATIÈRES

RECYC-QUÉBEC  
salue les lauréats des  
Phénix de  
l'environnement  
2001



MARCHÉS ET TECHNOLOGIES  
LEXIQUE  
INDICE DES PRIX  
CONSIGNE  
GUIDES POUR LES MUNICIPALITÉS, PME, INSTITUTIONS  
ÉTUDES  
SÉNSIBILISATION, ÉDUCATION  
LOGIQUES

Pour information:  
1-800-807-0678 (sans frais)  
(514) 351-7835 (région de Montréal)  
communications@recyc-quebec.gouv.qc.ca

Québec  
RECYC-QUÉBEC